

MUNICIPAL

BULLETIN D'INFORMATION PUBLIE PAR LA MUNICIPALITE DE SAINT-AUBERT

14, rue des Loisirs, Saint-Aubert (Québec) GOR 2R0 - Tél.:(418)598-3368 - Téléc.:(418)598-3369

3 juin 2010

Volume 19 numéro 5

DISTRIBUTION D'ARBRES

Dans le cadre du mois de l'arbre, la municipalité de Saint-Aubert, en collaboration avec l'Association forestière Québec métropolitain, distribuera cette année plus de 750 arbres de différentes espèces. En effet, nous avons en main près de 750 petits arbres répartis dans les espèces suivantes : épinette blanche, frêne de Pennsylvanie et bouleau jaune.

La distribution gratuite de ces arbres s'effectuera au garage municipal, 18 rue des Loisirs, le samedi 5 juin 2010, de 10h00 à 11h30.

La remise de ces arbres se fera de façon équitable de manière à faire bénéficier le plus de gens possibles.

Merci de votre collaboration.

PERSONNEL DE BUREAU

En raison d'un congé maladie, nous sommes présentement à la recherche d'une personne devant effectuer du travail général de bureau au cours des prochains mois. Cette personne devra être à l'aise avec l'informatique et la suite Office 2007. Le travail proposé est temporaire d'une durée de 3 mois avec possibilité de prolongation d'un mois supplémentaire. La semaine de travail est de 35 heures. Le salaire offert sera attribué en fonction de la formation et de l'expérience. L'entrée en fonction s'effectuera le 21 juin prochain.

Les personnes intéressées doivent nous expédier un curriculum vitae abrégé d'ici le 10 juin prochain au bureau de la municipalité au 14 rue des Loisirs ou encore par courriel à administration@saint-aubert.net ou par fax au 418-598-3369.

Pour toute information, contactez Serge Roussel, au 418-598-3368.

BIBLIOTHÈQUE CHARLES-E HARPE

Veuillez noter que la bibliothèque Charles-E Harpe fermera ses portes du 23 juin au 3 août en raison de la période estivale.

Nous vous rappelons que des pénalités de 0,10\$ par jour ouvrable sont désormais imposées pour le retard à rapporter ou échanger les volumes. Les échanges ont lieu aux trois (3) semaines pour les adultes comme pour les jeunes.

Nous souhaitons à toutes et à tous de passer un bel été et de bénéficier de reposantes vacances.

Le comité des bénévoles
Par Céline Bélanger, responsable

PROGRAMME DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL

Campagne pour le Diagnostic résidentiel

Plus que 2 mois pour suivre le courant collectif.

2 795\$ amassés pour l'acquisition d'un traîneau de premiers secours!

Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, la campagne pour le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec bat son plein chez nous.

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire a été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Plus il y a de rapports émis, plus le montant sera élevé. À Saint-Aubert, on estime pouvoir convaincre au moins le tiers de nos clients admissibles*. Si l'on réussit, on obtiendra un montant de 5 985\$ pour notre projet. Le conseil a décidé d'utiliser ce montant pour acquérir un traîneau de premiers secours devant compléter l'unité de sauvetage en forêt.

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons récolté un total de 2 795\$ pour l'acquisition de ce traîneau de premiers secours. N'attendez pas. Remplissez votre questionnaire aujourd'hui.

Si vous éprouvez des difficultés, des bénévoles peuvent vous aider. Vous pouvez contacter Madame Monique Saint-Pierre au 418-598-3514 ou encore Madame Line Saint-Pierre au 418-598-2350. Également, vous pouvez nous expédier un courriel à l'adresse suivante : administration@saint-aubert.net et y joindre vos noms et numéros de téléphone. Un bénévole vous contactera afin de vous porter assistance. En tout temps, vous pouvez aussi appeler le 1 800 ÉNERGIE pour obtenir des informations sur le questionnaire, le programme ou la campagne.

Vous avez déjà rempli le questionnaire? Vous pouvez contribuer en encourageant vos amis, vos parents, vos voisins à le faire aussi, pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement.

On compte sur vous!

Suivez le courant collectif.

Le Diagnostic résidentiel, ça rapporte à tous.

* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence visée.
